

L'hon. M. HAIG: Il y en a qui sont médecins, d'autres sont des hommes d'affaires et, je parle ici pour le Manitoba, je dois dire qu'ils font honneur à notre province. Si quelqu'un se fait naturaliser d'ici à 1959, après avoir été au pays pendant vingt ans, je crois qu'il devrait apprendre l'anglais ou le français, parce que cette connaissance contribue à en faire un meilleur citoyen. Au mois de janvier dernier, je me suis rendu à l'Université du Manitoba, sur le Broadway; dans douze salles on y enseignait l'anglais à des jeunes gens et à des jeunes filles, venant en grande partie d'Europe. J'ai parlé aux professeurs, que je connaissais pour la plupart, et ils m'ont appris que le service était bénévole. L'université fournit les locaux et paie le coût de l'éclairage et du chauffage. Les immigrants s'y rendent et, en trois mois, m'ont dit les inspecteurs, ils ont déjà acquis une bonne connaissance de l'anglais. Je crois que c'est ce qui se passe dans presque toutes les parties du Canada.

M. FORTIER: C'est exact, monsieur.

L'hon. M. HAIG: Parlant à Radio-Canada sur cette question, un jeune homme qui n'habitait notre province que depuis un an a déclaré que, pour ces gens, il vaut beaucoup mieux apprendre la langue du district où ils se trouvent, c'est-à-dire, le français dans le Québec et les autres parties de l'est du Canada, et l'anglais dans notre partie du pays. De cette manière, ils ne sont pas isolés. Telle dame a déclaré: "Beaucoup de nos gens sont isolés parce qu'ils ne peuvent parler la langue, et je suis enchantée que le gouvernement prenne cette mesure."

L'hon. M. EULER: Comment peuvent-ils recevoir cette instruction s'ils habitent des parties isolées d'une province?

L'hon. M. HAIG: Dans les écoles il y a des cours du soir pour ces gens. Le service est bénévole et il permet à toute la localité de s'intéresser à ces gens, des déplacés pour la plupart, dont autrement personne ne s'occuperait. Je me souviens qu'en 1900, de telles gens descendaient des trains revêtus de manteaux de peaux de mouton, et que personne ne s'occupait d'eux. Ils sont maintenant parfois plus honorés que les nôtres à cause de l'intérêt que leur portent les jeunes hommes et jeunes femmes de la profession enseignante. La vedette du *Royal Winnipeg Ballet* n'est au pays que depuis trois ans, et elle est déjà l'une des ballerines les plus en vue.

L'hon. M. ROEBUCK: Il faut qu'elle parle l'anglais.

L'hon. M. HAIG: Oui, elle le parle. Elle était couturière en Allemagne; elle a été emprisonnée, s'est échappée et a travaillé comme domestique pendant un an. Elle a appris l'anglais et fait de très bonnes affaires dans la couture à Winnipeg.

La PRÉSIDENTE: En plus du ballet?

L'hon. M. ROEBUCK: L'avantage pour les nouveaux venus d'apprendre le français ou l'anglais ne fait aucun doute. Il est avéré. En outre, on ne peut douter de l'excellence du travail accompli en faveur d'un grand nombre de nouveaux venus. Ce travail est absolument admirable. La seule question qui se pose est de savoir si la méthode que nous jouissons actuellement, c'est-à-dire, encourager et aider les gens à apprendre ces langues, est la meilleure, ou s'il est sage de les contraindre dans une certaine mesure, comme nous le faisons ici. J'ai toujours cru qu'une langue, si elle est appelée à progresser, doit devenir dominante à cause de son mérite et à cause du nombre considérable de ceux qui l'emploient. Cette méthode a bien réussi jusqu'à maintenant, au Canada, et je ne vois pas de raison valable pour la changer. Il y a ceux qui s'offenseront; puis, il y a les gens âgés... cette modification affectera tous ceux qui sont venus ici depuis 1939 jusqu'à 1959.

L'hon. M. WOOD: Et que dites-vous de la période antérieure?

M. FORTIER: Ils seront arrivés avant le 1^{er} janvier 1939. La date a été choisie parce que nous n'avons pas eu d'immigration durant la guerre.